



Projet Pédagogique
Structure : ALAE JEAN JAURES
Année 2023/2024

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure.....	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Territoire de vie.....	4
Etude du PNRU (Plan National de Renouveau Urban) de la diagonale du Vernet :.....	4
Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.	4
La structure et son environnement	4
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge.....	6
LES OBJECTIFS DU PROJET	7
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	7
Les objectifs du PEL - PEdT	8
Les objectifs du Plan Mercredi.....	9
Les objectifs généraux.....	10
Les objectifs opérationnels.....	11
Les projets d'activités	13
LES METHODES PEDAGOGIQUES	14
LES MOYENS	15
Les humains	15
Les partenaires	17
Le fonctionnement de la structure	17
La communication	18
L'EVALUATION	19
Les outils d'évaluation	21
La Charte de qualité	21
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	23
Les moyens	23
Nos engagements	23
La Fédération Léo Lagrange Fédération.....	24
La Délégation Nationale Enfance	25



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- 1) **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 2) **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribuer également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant le temps du midi et du soir.

- **5 ALSH** lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe des enfants inscrits sur les structures référentes.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Contexte

Perpignan (*Perpinyà* en [catalan](#)) est située dans le [département](#) des [Pyrénées-Orientales](#) et la [région Occitanie](#). Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.

Selon l'[INSEE](#), sa population municipale *intra-muros* était de 122 765 Perpignanais et Perpignanaises en 2018.

Le quartier Vernet Salanque / Diagonale du Vernet

Le quartier Vernet Salanque est situé dans le quartier du Moyen Vernet, accolé aux cités Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêcheurs et El Vivès.



Ce quartier s'inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population profite d'une faible mixité sociale et culturelle.

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs primaires et maternels Jean Jaurès et Victor Hugo, et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.

Territoire de vie

Etude du PNRU (Plan National de Renouveau Urbain) de la diagonale du Vernet :

La diagonale du Vernet regroupe donc 5 ensembles de logements sociaux :

El Vives, les Pêcheurs, Vernet Salanque, Diaz et Nouveau Logis.

L'ensemble Vernet Salanque a connu une concentration de graves difficultés économiques, sociales et sécuritaires : les populations extrêmement fragiles, le taux d'activité très faible, les dégradations publiques récurrentes ainsi que les vols et pratiques déviantes perturbent le fonctionnement résidentiel. L'intervention du premier PRNU a permis d'atténuer cette situation, d'importants travaux ont été réalisés avec des programmes de reconstruction et de diversification de l'habitat. La population reste majoritairement dans une situation précaire.

Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.

L'ALAE/ ALSH Jean JAURES se situe dans le quartier Vernet Salanque sur l'école élémentaire Jean Jaurès, dans un bâtiment indépendant annexé au groupe scolaire

La structure et son environnement

L'ALAE Jean JAURES se trouve implanté au cœur du quartier Vernet Salanque dans le groupe scolaire Jean Jaurès (côté élémentaire), situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placé en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 34 bis chemin El Vives, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

L'ALSH est ouvert sur le **mois de Juillet** uniquement.

L'Accueil de loisirs est scindé en 2 structurations : un côté maternel (enfants de 3 à 6 ans) et un côté primaire (enfants de 6 à 12 ans).

Le directeur de l'ALSH est aussi responsable de l'ALAE durant l'année (périscolaire).

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Vernet Salanque. Nous constatons une faible mixité culturelle : les cultures d'origine du public sont majoritairement marocaines, turcs, algériennes, ainsi que de la communauté gitane ; et une très faible proportion d'origines latines et européennes. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux de l'ALAE Jean Jaurès appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire.

Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande (renouvelé en 2020)

L'école Jean Jaurès accueille des enfants entre 3 ans et 11 ans.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le groupe scolaire Jean Jaurès compte 25 classes dont 1 classe ULIS

9 classes en maternelles	16 classes en primaire + 1 ULIS
180 enfants	308 enfants



Concernant l'ALAE Jean Jaurès, sur 308 enfants inscrits sur l'école, la proportion d'enfants fréquentant l'ALAE est faible pour le moment. En ce début d'année 2023/2024 nous accueillons 42 enfants sur le temps méridien. Ceci est dû à un manque de place avec la capacité d'accueil (50 enfants).

Les enfants accueillis sont principalement ceux dont les parents travaillent, ou ceux dont les parents ne sont pas véhiculés.

La mixité garçon/fille reste assez équilibrée avec un ratio presque équivalent. Le manque de mixité sociale et culturelle du quartier se retrouve autant à l'école qu'au centre de loisirs.

CLASSE	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
RESTAURATION	10	8	5	9	10	42
GARDERIE	10	6	6	3	5	30

Locaux utilisés par l'ALAE Jean Jaurès :

- **Le centre de loisirs primaire - ALSH (trois salles + une cuisine + WC + une salle commune en partenariat avec l'école)**
- Tous les espaces extérieurs (cour + terrain de basket), ainsi que les toilettes de l'école
- Le restaurant scolaire

L'ALAE Jean Jaurès profite de nombreuses possibilités de salles et d'espaces extérieurs. Les ressources matérielles, sportives et pédagogiques sont très satisfaisantes.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

LE PUBLIC VISE

L'ALAE accueille des enfants âgés de 5 ans et demi jusqu'à 12 ans. La plupart des enfants et des familles habitent le quartier de Vernet Salanque ou le quartier El vives.

L'école Jean Jaurès primaire est mitoyenne à l'école maternelle Jean Jaurès, ce qui permet aux parents une organisation simple en termes de déplacements entre l'école et la maison pour récupérer les enfants. L'école Jean Jaurès se situe en zone REP +.

Nous sommes dans un quartier précaire. L'inscription aux temps méridien ou de garderie est parfois primordial pour les parents.



Certains enfants sont inscrits aux clubs de sports des alentours (rugby, football, ou encore boxe), mais aussi les enfants sont inscrits au centre de loisirs de Victor Hugo Diaz pour les mercredis et les petites vacances.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation / de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
De fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d'« autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>



LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

L'enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.



Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- 3) Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- 4) Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- 5) Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- 6) Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- 7) Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances. Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)



- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	<ol style="list-style-type: none">1. Lutter contre les discriminations2. L'enfant est au cœur de la citoyenneté3. Droit de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">• Activités d'échanges• Climat de confiance• Egalité filles garçons• Projet droit de l'enfant
Favoriser l'accès à la culture	<ol style="list-style-type: none">1. Favoriser l'accès à de nouvelles cultures2. Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques3. Favoriser les jeux libres	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'ateliers culturels et artistiques• Impliquer les enfants à des tâches• Développer la motricité de l'enfant• Jeux libres
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	<ol style="list-style-type: none">1. Sensibiliser les enfants à devenir de futur citoyen2. Lutter contre le harcèlement3. Education au développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Semaine du handicap• Jeux Léo Lagrange (défis différences, la boîte à débats...)• Activités autour du recyclage• Sensibiliser au gaspillage
Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix	<ol style="list-style-type: none">1. Favoriser l'écoute et la communication2. Proposer des animations en adéquation avec les capacités des enfants3. Valoriser l'enfant dans ses choix	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de vendredi libre, avec les enfants qui choisissent les activités.• Laisser l'enfant s'exprimer librement• Prise de décision
Favoriser le respect	<ol style="list-style-type: none">1. Etre capable d'écouter les autres2. Respecter les règles de vie3. Contrôler son comportement	<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de règle de vie• Temps d'échange• Temps de débats• Retour avec les enfants



Les objectifs opérationnels

- **Lutter contre les discriminations :**
 - *Les activités concernent les garçons et les filles, favorisant une égalité.*
 - *Suivi des enfants en situation d'handicap, PAI*
 - *Règles de vie commune*
 - *Jeux/Activités en fonction de la demande*

- **L'enfant est au cœur de la citoyenneté :**
 - *Similitude entre l'école et l'ALAE*
 - *Activités d'échanges et d'écoute*
 - *Signature des enfants des règles de vie pour être en accord tous ensemble*

- **Droit de l'enfant**
 - *Sensibilisation au droit de l'enfant (activités durant la semaine)*
 - *Cita-droit*

- **Favoriser l'accès à des nouvelles cultures**
 - *Intervenant sportifs, culturels et artistiques*
 - *Projet en partenariat avec l'école (échecs, jardinage)*
 - *Développer la motricité chez l'enfant*

- **Proposer des activités sportives, artistiques et culturelles**
 - *Mise en place d'activités variées*
 - *Mettre à disposition du matériel pour jouer et s'amuser*
 - *Mise en œuvre de grands jeux*

- **Favoriser les jeux libres**
 - *Jeux libres*
 - *Aider l'enfant à organiser son temps libre*
 - *Accompagner l'enfant à travers ses idées*

- **Sensibiliser les enfants à devenir de futurs citoyens**
 - *Gaspillage alimentaire*





- Réutilisation des matériaux (cartons...)
- Education à la consommation responsable

- **Lutter contre le harcèlement**
 - Animation ponctuelle avec les outils de Léo Lagrange
 - Développer l'esprit de tolérance
 - Sensibilisation à l'égalité

- **Education au développement durable**
 - Mise en place du tri sélectif
 - Des temps d'échanges formalisés
 - Des idées pour mieux consommer

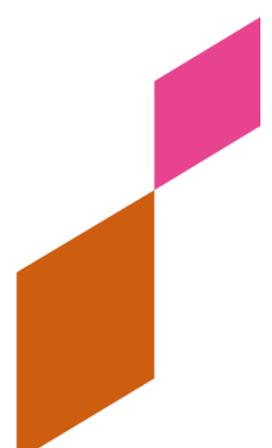
- **Favoriser l'écoute et la communication**
 - Favoriser l'échange avec les familles
 - Temps de débat
 - Prise de décision

- **Proposer des animations en adéquations avec les capacités des enfants**
 - Développer la motricité
 - Activités ciblées qui prennent en compte les capacités des enfants
 - Etendre la précision et la dextérité

- **Valoriser l'enfant dans ses choix**
 - Prise en compte du choix de l'enfant
 - Amener de l'autonomie au sein du groupe
 - Laisser le choix à l'enfant

- **Être capable d'écouter les autres**
 - Temps d'échange tous ensemble
 - Retour avec les enfants
 - Gestion des émotions dans la discussion

- **Respecter les règles**
 - Règles de vie communes à l'ensemble du groupe





- *Respecter tout le monde (camarade + adulte)*
- *Gérant les conflits*

➤ **Contrôler son comportement**

- *Gérer ses émotions*
- *Activités de relaxation*
- *La charte de l'esprit sportif*

Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative des animateurs puis validés par le directeur. Ils sont travaillés tous ensemble lors des temps de réunion, ou parfois ils sont également travaillés avec les enfants.

Le directeur accompagne l'équipe dans la réalisation du projet, ainsi que dans l'écriture de celui-ci.

Lors des réunions, nous échangeons sur les différents projets tous ensemble, pour les faire évoluer et les rendre plus intéressants.

Les animateurs établissent leurs projets d'activités en rapport avec les objectifs du projet pédagogique. Ils expliquent le déroulement de leur projet, de pouvoir fixer et évaluer les objectifs et de prévoir le matériel nécessaire pour la réalisation du projet.

Les projets d'enfants

Des temps d'expression permettent aux enfants d'exprimer leurs envies de jeu et de projet. Les enfants sont aussi au cœur du projet, car ils sont acteurs le temps du vendredi, ce sont eux qui décident de leurs activités (dans la limite du réalisable).

L'équipe de l'ALAE prend en compte les demandes des enfants et nous en discutons ensemble lors des réunions.

L'équipe ALAE est ouverte à tous les projets proposés par les enfants, si le projet est faisable, l'équipe accompagne les enfants dans la démarche du projet.

Les animateurs font des propositions d'activités en fonction des demandes des enfants, et certaines activités nécessitent la venue d'un intervenant. Ces demandes sont étudiées et acceptées si le budget le permet.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont acteurs de l'ALAE en mettant en place des temps de parole, d'expression ou de débats. Ces temps-là permettent aux enfants de s'exprimer et qu'ils puissent donner leur avis. Durant le temps du vendredi, les enfants sont acteurs de leur planning, ce sont eux qui décident des activités qui vont être proposées. Les enfants participent aux tâches de rangement dans le centre ou pendant les activités.

La place des parents

La place des parents est importante au sein de l'ALAE. Les relations avec les parents sont primordiales. Durant le temps méridien, nous avons très peu de contact avec les parents.

Lors des temps de garderie du soir, cela est plus facile, un contact direct peut être établi avec eux. Ce temps du soir est un temps d'échange et de dialogue avec les parents.

Les transmissions entre l'équipe et les parents s'effectuent la plupart du temps par téléphone. Les coordonnées de la structure (mail + numéro de téléphone) sont connues.

Rôle et attitudes des animateurs

Quelles relations avec les enfants ? Tous les enfants présents pendant l'ALAE sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'animateur ou le directeur est un adulte référent pour les enfants. L'animateur est garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants. L'animateur doit parfois poser des sanctions, ces sanctions sont discutées par l'ensemble de l'équipe.

Quelles relations avec les parents ? Lors des temps méridiens, le contact direct avec les parents n'existe pas, ou très peu. Pendant le temps de la garderie du soir, nous pouvons établir un contact avec les familles qui récupèrent leur enfant. Durant ce moment-là, nous pouvons échanger avec les familles, répondre à leurs demandes ou à leurs questions. Les parents ont le numéro de téléphone de la structure. Dès que cela est nécessaire, un échange peut avoir lieu par téléphone ou par mail.

Quelles relations avec les partenaires ? Un temps d'échange entre l'équipe d'animation et les enseignants est prévu pour discuter des diverses situations rencontrées. Les relations avec le gardien et les agents techniques sont agréables, et importantes, car ce sont des personnes qui sont présentes quotidiennement. Il y a aussi les relations avec l'ALAE BLUM/ARRELS qui existent et qui doivent être chaleureuses car ils viennent manger à la cantine de Jean Jaurès, et se retrouvent dans la cour lors des moments de transition. **Un travail en partenariat est à prévoir pendant l'année entre les deux ALAE, avec la mise en place de projets en commun.**





LES MOYENS

L'équipe est composée d'un directeur diplômé BAFD, de 2 animatrices diplômées BAFA, et 1 animatrice diplômée CAP Petite enfance. L'équipe d'animation travaille pour l'association Léo Lagrange Méditerranée. Un animateur supplémentaire peut être ajouté à l'équipe d'animation lorsque les effectifs le permettent.

Les humains

Le directeur : rôle et fonctions

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Être disponible et à l'écoute
- Garantir le projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'ALAE
- Transmettre le projet éducatif de Léo Lagrange à l'équipe d'animation
- Développer des partenariats
- Diriger le personnel et la gestion de l'accueil
- Animer, encadrer et former l'équipe d'animation
- Diffuser de l'information
- Suivre l'activité de l'ALAE : les inscriptions, les présences des enfants, absences
- Gérer le budget

Les animateurs : rôle et fonctions

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique
- Favoriser le vivre ensemble
- Organiser le planning d'activités
- Travailler en équipe
- Mettre en place des activités variées
- Participer aux réunions avec l'équipe d'animation
- Aider les enfants à exprimer leurs envies, leurs besoins
- Avoir un positionnement d'adulte référent
- Mettre en place des projets d'activités

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

- Les réunions avec l'ensemble de l'équipe d'animation ont lieu tous les 15 jours, les lundis de 14h à 16h.
- La réunion du dernier lundi avant les vacances sert à préparer le planning, les activités pour le cycle à venir.
- Tous les jours, les informations nécessaires sont transmises avant d'accueillir les enfants. Un point quotidien est également fait pour savoir comment le temps du midi s'est déroulé, et des points divers ou transmission d'informations.



Les personnels techniques : Le personnel technique assure plusieurs fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire (restauration, entretien). Un concierge est présent sur la structure pour les ouvertures et fermetures du portail.

La coordination Léo Lagrange : Une réunion est prévue une fois par mois avec la coordination et l'ensemble des directeurs du lot n°1. Nous pouvons contacter la coordination pour une question ou un problème.

Les référents éducatifs de la ville : Les référents éducatifs de la ville sont amenés à venir sur la structure. Ils vérifient le bon fonctionnement de l'ALAE.

Le matériel

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation : Le matériel pédagogique est à disposition des enfants et des animateurs. Des jeux et des livres sont disponibles en libre-service, en demandant l'accord à un adulte. L'enfant est responsable du matériel qu'il a pris, il se doit de le ranger dès qu'il a fini de l'utiliser. Le matériel de sport est rangé dans un placard, les jeux de société se trouvent dans la salle, rangés dans une armoire. Les livres se trouvent dans le coin détente.

L'école met à disposition du matériel pour pouvoir effectuer des activités nouvelles, lorsque nous n'avons pas le matériel nécessaire.

Les espaces

Concernant l'ALAE Jean Jaurès, nous utilisons les locaux du centre de loisirs sur le temps périscolaire.

Dans le centre de loisirs nous avons :

- Une salle « Bibliothèque », avec des canapés, des livres. Cette salle nous permet de faire des activités calmes, ou des temps de débats et d'échange.
- Une grande salle d'activité, avec des petites tables pour faire des activités de préférence avec les plus petits. Dans cette salle, il y a également les armoires dans lesquelles se trouvent tous les jeux de société.
- Une deuxième salle d'activité, avec des tables plus grandes. Dans cette salle, il y a un grand placard pour ranger tout le matériel qui concerne les activités manuelles.
- Une salle partagée avec l'école, qui peut être utilisée en tant qu'ultime recours (mauvais temps)
- Un placard pour le matériel sportif
- Un coin cuisine
- Des sanitaires
- **Un coin extérieur, « jardin », mais dans l'attente de travaux de rafraîchissement pour pouvoir l'utiliser.**

Nous utilisons également les sanitaires de l'école quand nous sommes à l'extérieur. Nous avons à notre disposition la cour de l'école où nous pouvons faire des jeux et du sport.

A côté de la cantine, nous pouvons utiliser un terrain de basket pour faire du sport.





Les relations

Entre enfants et entre les enfants et les animateurs : Des règles de vie sont constituées par les enfants avec l'aide des animateurs, puis celles-ci sont signées par l'ensemble du groupe. Par la suite, une relation de confiance est installée. L'équipe d'animation utilise les moyens nécessaires pour que chaque enfant puisse trouver sa place. Les enfants doivent se sentir en sécurité quand ils sont à l'ALAE. La politesse est obligatoire sur les temps périscolaires, nous travaillons là-dessus pour que la politesse soit présente tout le temps.

La place des parents : Les parents ont une place importante au sein de l'ALAE. Lors des événements importants nous pouvons faire appel aux familles pour obtenir de l'aide de leur part. Mais nous ne voyons pas les parents tout le temps, par exemple sur le temps méridien. Si besoin, le directeur de la structure peut recevoir les parents, il est disponible et à l'écoute de leurs demandes.

Financiers

Le budget périscolaire qui est attribué est de 0.20€ par enfants par heure. Celui-ci est fixé en fonction du taux d'enfants présents sur la structure. Les dépenses sont réparties avec une grille budgétaire dont les critères sont :

- **Activités pédagogiques**
- **Transport d'activités**
- **Matériel pédagogique**
- **Alimentation**
- **Produit d'entretien**
- **Matériel et fournitures de bureau**
- **Pharmacie**

Les partenaires

- **La CAF**
- **La DDCSPP**
- **La Mairie de Perpignan**
- **Le SYM**
- **La Fédération Léo Lagrange**

Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture : L'ALAE Jean Jaurès est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h45 à 14h et le soir de 17h à 18h15. Il existe des temps de garderie entre 11h45 et 12h30 et de 13h30 à 14h.

La garderie du matin est gérée par des animateurs de la fédération Léo Lagrange. Lors de ce temps de garderie, le directeur n'est pas présent dans la structure.

Principes d'inscription des familles : Les familles vont à la mairie de quartier pour inscrire leur enfant sur les temps périscolaires. Un dossier est remis aux familles, avec une fiche de renseignements et des documents à fournir. A la suite de cela, l'inscription sera active, et nous pouvons pointer les enfants lors des différents temps.



Journée type :

11h45/12h	Réception des enfants Appel par groupe (Cp – CE1 et CE2-CM1-CM2) Prise en charge de la garderie, si des enfants présents (11h45/12h30) Temps d'hygiène
12h/12h30	Temps de repas Départ échelonné des enfants dans la cour
12h30/12h45	Temps libre Temps d'hygiène
12h45/13h40	Prise en main du groupe Temps d'activité
13h40/14h	Retour au calme Temps libre Retour en classe, passage des informations

17h/17h15	Réception des enfants Appel Temps de goûter Temps d'hygiène
17h15/18h	Temps de devoirs
18h/18h15	Jeux dans la cour Départ des enfants
17h/18h15	Départ échelonné

Règles de vie de la structure : Chaque année des règles de vie sont travaillées avec les enfants sur un temps d'activité. Le but est de créer des règles de vie en compagnie des enfants pour qu'ils puissent être des acteurs importants de l'ALAE. Ensuite les règles sont signées par l'ensemble des enfants et affichées dans les salles d'activités. Ces règles sont susceptibles d'être modifiables au cours de l'année.

La communication

En direction des enfants : Dans le centre, un panneau d'affichage est utilisé. Sur celui-ci le menu de la semaine et le planning d'activités. Chaque jour l'équipe d'animation propose les activités aux groupes d'enfants concernés. Hormis le vendredi car ce jour-là, ce sont les enfants qui proposent les activités.



Au sein de l'équipe : Un temps d'échange est prévu tous les jours, 5 minutes avant de commencer (11h40), pour faire passer les dernières informations. Un point quotidien est également fait pour échanger sur le temps du midi, avec le ressenti des animateurs sur le temps méridien, et les difficultés rencontrées.

En direction des familles : L'équipe transmet aux différentes familles des informations importantes, parfois pour accompagner, ou rassurer les parents. Les parents peuvent venir prendre un rendez-vous pour pouvoir discuter.

D'autres moyen sont mis en place tels que :

- Des rencontres avec les familles (prévues ou imprévues)
- Un tableau d'affichage, avec les informations importantes
- Avec le site internet de Léo Lagrange, où les parents peuvent retrouver les informations.
- Un accueil téléphonique ou par mail.
- De la documentation distribuée (planning, menu, mots, questionnaire...)

En direction de la ville :

- Coordinatrice mairie Mme Sophie SALIS. Elle veille au bon fonctionnement
- Mme Angles qui est référente secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme Fageda qui est responsable secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme Laborde qui s'occupe des activités SYM

En direction de Léo Lagrange :

- L'équipe de la coordination, qui nous accompagne, apporte des solutions, transmet des informations, à l'écoute
- Roselyne SILVESTRE, secrétaire, pour la prise de régies et l'établissement des contrats
- David DUBERNARD, DTA Léo Lagrange méditerranée

L'EVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendues
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.



Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : **quand ? Comment ? Quoi ? Avec quel(s) outil(s) ? Par qui ? Avec qui ? (Adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires...)**

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

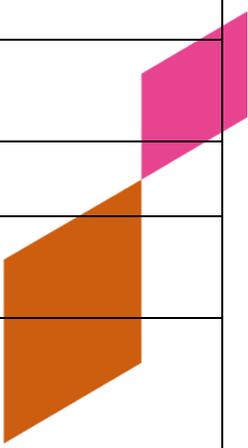
Evaluation des objectifs et du projet

L'évaluation permet de viser les freins à la bonne organisation, la menée pédagogique ainsi qu'à l'avancée et la portée du projet vers les enfants et l'équipe. Celle-ci va nous permettre de trouver les moyens qui pallieront à ces freins.

Les critères choisis s'évalueront grâce à une échelle allant de 1 à 5.

Légende : 1 très satisfaisant, 2 satisfaisant, 3 moyen, 4 insatisfaisant, 5 très insatisfaisant

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires
Les objectifs ont-ils été cohérents ?						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogique et les activités menées ?						
Le projet est-il adapté au public ?						
Les enfants						
La participation des enfants ?						
Les activités sont-elles adaptées à l'âge des enfants ?						
L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectuée ?						
Le rythme de l'enfant a-t-il été pris en compte ?						
Avant/Pendant/Après						
Le matériel et les locaux ont-ils été préparés ?						
L'information à l'ensemble des participants du projet ?						





<i>L'organisation des enfants a-t-elle été claire et pratique ?</i>					
<i>Prendre en main le groupe d'enfants ?</i>					
<i>Implication dans le projet ?</i>					
<i>J'ai inclus le rangement dans mon activité ?</i>					
<i>J'ai respecté les différentes étapes du projet ?</i>					

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de JEAN JAURES. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.





Les réunions d'équipe : Le directeur de la structure organise des réunions d'équipe un lundi sur deux. Ces réunions servent à travailler le planning, préparer des grands jeux, prendre en compte le projet pédagogique et les différents objectifs (voir le PPMS). D'autres réunions sont prévues pour essayer de nouveaux jeux Léo Lagrange, ou aussi renforcer le côté vie d'équipe.

Le directeur rencontre souvent les enseignants et le directeur de l'école, pour aborder et échanger sur les difficultés rencontrées, pour des projets en commun, améliorer le fonctionnement.

Des réunions de directeurs sont mises en place une fois par mois, pour parler de projets communs, échanger et discuter des pratiques, et prendre en compte les dernières informations importantes.

Les bilans d'activités / projets : Le bilan des activités s'effectue avec l'équipe d'animation lors d'une réunion tous ensemble, de préférence en fin de cycle. Ces bilans d'activités entrent en compte dans l'écriture du bilan de l'année. Des bilans d'activité sont également réalisés quand il y a un évènement, une activité phare (droits de l'enfant, semaine du handicap...), ou pour la venue d'intervenants.

Questionnaires aux parents : Les parents ont la possibilité de participer à notre démarche d'évolution. Un questionnaire ou enquête de satisfaction peut être mis à disposition des parents. Plusieurs critères d'évaluation peuvent être pris en compte comme : la communication, les inscriptions, les horaires, les locaux, les activités...



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de l'ALAE Jean Jaurès a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'ALAE, Paccianus Loïc, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALAE Jean Jaurès

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

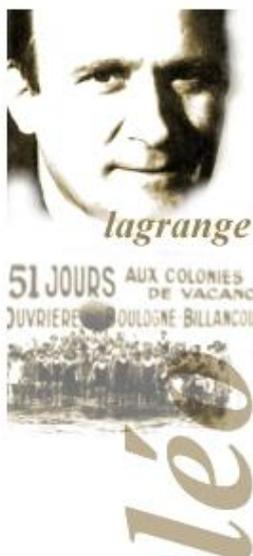
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (***Voir annexe***)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicaps.
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

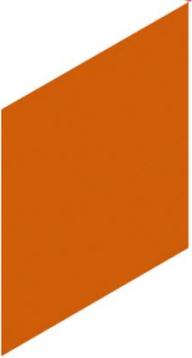
L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



ALAE JEAN JAURES

PACCIANUS Loïc

34Bis Chemin del Vives,
66000 Perpignan

06.25.64.76.22

Jaures.perpignan@leolagrange.org

<http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/alaе-jean-jaures/>

